

LE CHEMIN DE ST JACQUES DE COMPOSTELLE

De Genève à St Genix sur Guiers

7 jours, 6 nuits, 6,5 jours de marche.

Sur les pas des pèlerins allemands et helvétiques, vous empruntez le Jakobsweg ou Via Gebennensis. Vous quittez les bords du Lac Léman à Genève et rejoignez rapidement la France pour longer le Mont Salève vers le Col du Mont Sion. Vous y surprendrez peut-être les Romains à la borne militaire de Neydens, ou les Chartreux au Monastère de Pomier.

Lové entre le Grand Colombier et la Montagne des Princes, chaînons terminaux du Jura, le Pays de Seyssel façonné par le Rhône vous accueille et vous ouvre les portes de la Savoie et des vignobles de Chautagne. Le profil devient plus montagneux et rejoint le Mont Tournier (877 m).

Ce chemin chargé d'histoire et de spiritualité prend fin à Saint Genix sur Guiers, terme de votre séjour, où vous pouvez déguster la fameuse brioche fourrée aux pralines rouges, une représentation du sein de Sainte Agathe selon la légende !

CARNET DE ROUTE

Jour 1 : St Julien en Genevois (460 m) - Genève (379 m) - St Julien en Genevois.

L'accueil se fait à 13 heures à Saint Julien en Genevois en France, non loin de la frontière (pour des raisons de transport de bagages à la frontière suisse). Après un transfert en car (ligne régulière, environ 3 Euros à votre charge), vous rejoignez le départ de la randonnée (Prévoir carte d'identité ou passeport) à la gare de Cornavin à Genève. Après avoir découvert la ville et le Lac Léman, il est temps d'entamer le Chemin. Après être sorti de l'agglomération, on rejoint le GR65 que vous suivrez désormais (peut-être jusqu'au Col de Roncevaux à la frontière espagnole...). Vous retrouvez votre hébergement à St Julien en Genevois. Si vous n'arrivez qu'en fin d'après-midi, il est encore possible de gagner Genève en bus le lendemain pour enchaîner les deux premières étapes.

12 km, 3h00 de marche. M : 130 m, D : 80 m.

Jour 2 : St Julien en Genevois - Cernex (620 m).

L'étape du jour longe le Mont Salève, passe à Neydens, puis à la Chartreuse de Pomier et franchit le Col du Mont Sion. Vous faites étape dans le petit village de Cernex. Hébergement possible à Vers (+ 1 km, + 15 mn) ou au Col du Mont Sion (- 5 km, - 1h15). Vous pouvez être amenés à dormir une deuxième nuit à St Julien en Genevois (aller et retour aisé en transports publics, ≈ 8 € à votre charge).

22 km, 5h30 de marche. M : 450 m, D : 290 m.

Jour 3 : Cernex - Frangy (320 m).

Cette étape vous conduit dans un joli paysage rural de collines vers l'ouest, à Charly (Chapelle St Jacques, vitrail et statue de St Jacques), puis aux Contamines - Sarzin (borne et bas relief de St Jacques). Vous bénéficiez d'un point de vue sur les gorges au-dessus de la Cascade de Barbannaz avant d'atteindre Frangy, ville étape.

17 km, 4h00 de marche. M : 350 m, D : 650 m.

Jour 4 : Frangy - Motz (428 m).

Piquant vers le sud, dans les vallons agricoles de Desingy, le chemin passe sur les hauteurs de Seyssel (variante possible), passe par de beaux villages et descend vers le Rhône au Pont du Fier, porte de la Savoie et de ses vignobles de Chautagne. Il ne vous reste plus qu'à gagner Motz, votre étape.

19 km, 5h00 de marche. M : 410 m, D : 320 m.

Jour 5 : Motz - Chanaz (230 m).

Ce jour là, vous avez le temps de flâner sur le GR 65. Votre chemin passe au Pont de la Loi et rejoint le GR 9 (Jura - Méditerranée) pour un petit bout de chemin en commun. Votre périple vous amène ensuite à Chanaz, village traversé par le Canal de Savières, entre le Rhône et le Lac du Bourget (belle excursion en bateau possible). L'architecture du village et la proximité du canal charmeront votre fin de journée. Hébergement possible à Vions (- 4 km, - 1h00).

18 km, 4h30 de marche. M : 60 m, D : 90 m.

Jour 6 : Chanaz - Yenne (240 m).

De Chanaz au sommet de la Butte Saint Romain, l'itinéraire quitte les berges du Rhône pour prendre de l'altitude et traverser les vignobles de Jongieux, au pied de la chaîne du Mont du Chat. Une courte descente vous ramène sur la plaine alluviale du Rhône et vous conduit à Yenne (à voir : l'église du XII^{ème} siècle).

17 km, 5h00 de marche. M : 350 m, D : 340 m.

Jour 7 : Yenne - Saint Genix sur Guiers (223 m).

Après cette étape médiévale, le profil devient montagneux et rejoint le Mont Tournier (877 m) avant de redescendre progressivement sur le plateau de St Maurice de Rotherens (650 m). La descente se poursuit jusqu'à la rivière du Truison puis remonte à la Chapelle de Pigneux, qui domine la bourgade de Saint Genix sur Guiers, pays de la brioche aux pralines rouges. Hébergement possible à Romagnieu (+ 2 km). Fin du séjour dans l'après-midi.

22 km, 6h00 de marche. M : 670 m, D : 690 m.

Sur cette partie de l'itinéraire de St Jacques de Compostelle, il y a peu d'hébergements et ceux-ci sont de petite capacité. Également, selon les jours de fermeture à certaines étapes, les différents hébergements possibles sont souvent distants de plusieurs kilomètres. La longueur des étapes mentionnée dans cette fiche technique est déterminée en fonction de lieux caractéristiques du chemin et est donc uniquement indicative. Une fois en possession du dossier, vous aurez tous les éléments pour recalculer la longueur effective.

DATES ET PRIX

CODE : 3330

PRIX : 548 €

Supplément chambre individuelle : 188 €

Supplément un seul participant : 118 €

Supplément pique-nique à midi : €

DATES

Du 15 avril à fin octobre 2011.

Évitez un départ le vendredi ou le samedi.

Merci d'indiquer sur le bulletin de réservation les autres dates qui vous conviendraient également.

Ex : possibilité de décaler la randonnée de 1 ou 2 jours avant ou après... ; ceci au cas où un ou plusieurs hébergements ne seraient pas disponibles aux dates choisies.

Nous vous demandons également de réserver le plus tôt possible. Nous n'avons pas de places réservées dans les hébergements et certains d'entre eux sont complets parfois plusieurs mois à l'avance.

LE PRIX COMPREND

- L'hébergement en demi-pension, du dîner du jour 1 au petit-déjeuner du jour 7 (ou pique-nique du jour 7 si option "pension complète),
- Le carnet de rando (1 topo-guide pour 1 à 4 personnes),
- Le transport des bagages.

LE PRIX NE COMPREND PAS :

- Le transport jusqu'au lieu de rendez-vous et le retour,
- Les navettes ou taxis pour récupérer votre voiture en fin de séjour ou pour raccourcir certaines étapes,
- Les frais de parking,
- Les pique-niques de midi (si option "1/2 pension),
- Les éventuels suppléments "single" et/ou "1 seul participant",
- Le ticket de bus entre St Julien en Genevois et Genève.
- L'éventuel ticket de bus aller et retour entre le Col du Mont Sion et St Julien en Genevois.
- Les boissons et dépenses personnelles,
- L'Assurance Annulation / Interruption de séjour / Bagages (2.5%)
- L'Assurance Frais de recherche et secours - Assistance / Rapatriement (1%)

MODIFICATION DE RESERVATION : ATTENTION !

Des frais de dossier (50 €) seront retenus pour tout changement sur la réservation déjà effectuée (type de chambre, date de départ, nombre de personnes...).

Les réservations éventuelles de nuits supplémentaires en début ou en fin de randonnée doivent se faire obligatoirement à l'inscription et être spécifiées sur le bulletin de réservation.

Une fois les dossiers confirmés, ces réservations devront se faire directement auprès de l'hébergement concerné et être payées sur place.

RANDONNEE LIBERTE : En Itinérance - Niveau 3

En forme. 5 à 6 heures de marche par jour. Itinéraire vallonné de 20 à 30 km ou itinéraire de montagne avec des dénivelées de 600 à 800 mètres en montée et/ou en descente.

Longueur moyenne :	20 km	Maximum :	22 km
Horaire moyen :	5 h 15	Maximum :	6 h 00
Dénivelée moyenne :	380 m	Maximum :	670 m

HEBERGEMENT ET REPAS :

Hôtels* et **, auberge, chambres d'hôtes, 2 personnes par chambre avec douche. Dans certains hébergements, il se peut que la douche et les WC se trouvent sur le palier ou à l'étage. Par ailleurs, certains hôtels peuvent vous demander de payer une taxe de séjour.

Attention : Lorsqu'un hébergement est complet, nous pouvons être amenés à vous faire passer 2 nuits dans le même hébergement et d'organiser un transfert (ce qui ne change en rien le contenu de votre randonnée mais peut occasionner un supplément pour lequel nous vous demandons votre accord). Les modifications de programme vous sont indiquées sur votre confirmation de réservation.

REPAS :

Les petits-déjeuners sont traditionnels (parfois sous forme de buffet) et sont servis à partir de 07h30. Si vous désirez prendre votre petit-déjeuner plus tôt, voir avec l'hôtelier la veille si cela est possible.

Les dîners sont en général servis à partir de 19h30 ; ils sont composés la plupart du temps du menu du jour (pas de choix de menu dans la majorité des hébergements).

Ne pas oublier de prendre le pique-nique à l'hôtel si vous avez choisi la formule en pension complète. Dans ce cas, emporter une petite cuillère et une boîte plastique hermétique.

Si vous avez choisi la formule en 1/2 pension, vous vous chargez vous-même de votre pique-nique. Il est toujours possible d'acheter un pique-nique (à votre charge) dans les hébergements. Il suffit de le réserver de préférence l'avant-veille. Vous pouvez également vous ravitailler à St Julien en Genevois, Genève, Frangy, Seyssel et Serrières (à proximité de l'itinéraire), Chanaz et Yenne. Il y d'autres points de ravitaillement plus aléatoires, indiqués dans le topo-guide.

PORTAGE

Avec vous, uniquement les affaires de la journée.

Vos bagages seront transportés par nos soins entre chaque étape en fin de matinée ou dans le courant de l'après-midi.

Vous ne portez dans la journée qu'un sac à dos comportant les affaires pour la journée et le repas de midi.

ATTENTION :

Nous vous demandons de déposer votre bagage dans le hall de chaque hébergement le matin à 08h00 et de ne prévoir IMPERATIVEMENT QU'1 SEUL BAGAGE PAR PERSONNE NE DEPASSANT PAS 12 KG.

Au-delà de ce nombre (1 sac) et de ce poids (15 kg), le transporteur pourra vous facturer, en fin de randonnée, un supplément ou refuser catégoriquement de transporter votre bagage s'il est trop encombrant.

Nous vous invitons à vous munir d'un petit sac à dos pour transporter vos effets personnels de la journée.

Si vous faites partie d'un groupe, nous vous demandons d'indiquer sur vos étiquettes valises le NOM de la personne responsable de ce groupe (personne qui a réservé la randonnée).

GROUPE :

A partir de 2 participants. Un seul participant avec supplément, et avec chambre single obligatoirement (avec supplément également).

Cet itinéraire s'effectue sans accompagnateur et sous votre propre responsabilité. Nous vous fournissons toutes les indications et la logistique nécessaires au bon déroulement de votre randonnée. Vous devez être capable d'autonomie en jugeant de vos forces et en appréciant des situations inattendues (fatigue, météo, présence d'animaux, modification du terrain etc...).

Nous déclinons toute responsabilité en cas d'erreur de votre part concernant l'orientation (erreur ou changement d'itinéraire) ou la gestion du temps (départ trop tardif le matin, pause pique-nique trop longue...).

ACCUEIL ET DISPERSION :

Accueil le jour 1 à 13h00 à l'Hôtel à St Julien en Genevois. Si vous n'arrivez qu'en fin d'après-midi, il est encore possible de gagner Genève en bus le lendemain pour enchaîner les deux premières étapes. Pour toute arrivée après 18h30, merci de prévenir l'hôtelier. Dispersion en fin d'après midi de votre dernier jour de randonnée à St Genix sur Guiers.

CARNET DE RANDO

Dans le mois qui précède votre départ, vous recevrez le topo-guide Sentiers de St-Jacques, GR 65, Réf : 650 (1 topo-guide pour 1 à 4 personnes).

Un peu d'attention et quelques notions de lecture de carte sont nécessaires. Vous devez être capable de suivre un itinéraire en vous servant d'un topoguide FFRP et des indices sur le terrain. Vous n'empruntez que des itinéraires balisés.

ACCES

- En voiture :

• Aller :

St Julien en Genevois (France) est accessible par l'autoroute A40 entre Bellegarde et Genève (10 km).

• Retour :

Transfert St Genix sur Guiers / Gare de St André Le Gaz (14 km). A réserver directement par vous auprès des Taxis BERNARD : 04 74 33 60 30. Puis voir paragraphe ci-dessous "retour train".

- Parking :

Vous pouvez garer votre véhicule sans souci près de votre hébergement.

- En train :

• Aller :

La gare de St Julien en Genevois se situe sur la ligne Bellegarde / Genève. Nombreuses liaisons.

• Retour :

Transfert St Genix sur Guiers / Gare de St André Le Gaz (14 km). A réserver directement par vous auprès des Taxis BERNARD : 04 74 33 60 30.

La gare de St André Le Gaz se situe à la séparation des lignes Lyon / Chambéry et Lyon / Grenoble. Nombreuses liaisons. Les gares de Pont de Beauvoisin ou Les Abrets sont plus proches, mais moins bien desservies. Pour rejoindre St Julien en Genevois, vous pouvez utiliser les trains suivants (horaires à vérifier) :

- St André Le Gaz : 16 h 24 - 2 changements - St Julien en Genevois : 18 h 56.
- St André Le Gaz : 18 h 17 - 3 changements - St Julien en Genevois : 22 h 56.
- St André Le Gaz : 09 h 13 - 2 changements - St Julien en Genevois : 12 h 56.

ATTENTION :

Les places étant limitées, les retours doivent être réservés le plus tôt possible par vos soins auprès du taxi concerné. Il est impératif de réserver ce transfert le plus rapidement possible (nous vous conseillons de le faire dès notre confirmation de réservation). Nous ne prenons pas en charge la réservation de ce transfert et il n'est pas compris dans le prix de la randonnée.

Évitez que votre jour de départ en fin de randonnée soit en week-end ou jour férié car les relations SNCF sont beaucoup plus difficiles ces jours là. Informations SNCF : 36 35 ou www.sncf.fr

VOS BAGAGES

Équipement :

- 1 sac à dos de 35/40 litres à armature souple, muni d'une ceinture ventrale.
- Un grand sac plastique permettant de protéger l'intérieur du sac à dos.
- 1 paire de lunettes de soleil.
- 1 gourde (1,5 litre minimum).
- 1 couteau de poche type Opinel.
- 1 petite pochette (de préférence étanche) pour mettre son argent, carte d'identité...
- Nécessaire de toilette minimum.
- 1 serviette de toilette qui sèche rapidement.
- Boules Quiès ou tampon Ear (facultatif).
- Papier toilette + 1 briquet pour le brûler.
- Crème solaire + écran labial.
- Boîte plastique hermétique (contenance 0,5 litres minimum) + gobelet + couverts.
- 1 frontale ou lampe de poche.
- 1 couverture de survie.
- Une paire de bâtons est conseillée.
- Appareil-photo, jumelles (facultatif).

Ce que nous vous conseillons d'emporter :

- 1 chapeau de soleil ou casquette.
- 1 foulard.
- T-shirts manches courtes en matière respirante de préférence (1 pour 2 à 3 jours de marche).
- 1 sous-pull à manches longues en matière respirante ou une chemise.
- 1 veste en fourrure polaire.
- 1 veste coupe-vent imperméable et respirante type gore-tex avec capuche.
- 1 cape de pluie ou un sursac si vous possédez la veste ci-dessus.
- 1 pantalon de trekking ample.
- 1 short ou bermuda.
- Chaussettes de marche (1 paire pour 2 à 3 jours de marche) Privilégier la laine ou les chaussettes spécifiques randonnée. Attention au coton pour les ampoules.
- 1 paire de chaussures de randonnée tenant bien la cheville et imperméables à semelle type Vibram. Pensez à "tester" auparavant les chaussures neuves et celles inutilisées depuis longtemps.
- Des sous-vêtements.
- 1 maillot de bain (facultatif).
- 1 pantalon confortable pour le soir.
- 1 paire de chaussures de détente légères pour le soir.
- En début et en fin de saison (avril et octobre), il peut être utile d'avoir en plus gants et bonnet.

Pharmacie personnelle

- Médicaments contre la douleur : paracétamol de préférence.
- Pastilles contre le mal de gorge.
- Bande adhésive élastique, type Elastoplaste en 8 cm de large.
- Jeux de pansements adhésifs + compresses désinfectantes.
- Double peau (type Compeed ou SOS ampoules).
- 1 pince à épiler.
- Vos médicaments habituels.

POUR EN SAVOIR PLUS

QUELLE EST LA PERIODE DE L'ANNEE LA PLUS FAVORABLE ?

La saison idéale pour parcourir l'itinéraire se situe de mi-avril à octobre. De la mi-octobre à la mi-avril, les conditions météorologiques peuvent être difficiles (brouillard, enneigement. Il faut éviter la mauvaise saison de novembre à mars et la période estivale de juillet / août et préférer le printemps ou l'automne (mai / juin ou septembre / octobre).

METEO :

Pour connaître les prévisions météorologiques :

Composez le **08 92 68 02 74** pour le département de la Haute Savoie.

Composez le **08 92 68 02 73** pour le département de la Savoie.

ADRESSES UTILES :

- Association de Coopération Inter-Régionale "Les Chemins de St Jacques", 4 rue Clémence Isaure, 31000 Toulouse - Tél : 05 62 27 00 05 - www.chemins-compostelle.com - chemins.de.compostelle@wanadoo.fr
- Compostelle 2000, 54 rue Ducouëdic, 75014 Paris - Tél. : 01 43 20 71 66.
- Office de tourisme de St Jacques de Compostelle. Tél. : (00 34) 981 58 40 81.

INTERNET :

Association Rhône Alpes des Amis de Saint Jacques	http://www.amis-st-jacques.org/index.html
Le chemin de Saint Jacques - Site de l'année Sainte 1999 - Office du tourisme de Galice	http://www.xacobeo.es/
Le chemin Américain de Compostelle. Patrick Dazelle	http://perso.wanadoo.fr/trail/accueil.htm
Caminos de Santiago. Jacques Boissarie	http://www.chez.com/caminos
Le Bourdon du Pèlerin	http://www.lebourdon.fr
Association des Amis du Chemin de Saint Jacques de Compostelle (Pyrénées Atlantiques)	http://www.aucoeurduchemin.org/

QUI ÉTAIT SAINT JACQUES ?

L'évangile nous dit que Saint Jacques était un des douze apôtres du Christ. C'était le fils de Zébédée et de Marie Salomé. Il était frère de Saint Jean et apparenté au Christ par sa mère. Hérode le fit périr par le glaive.

L'Église le désigne sous le nom de Saint Jacques le Majeur pour le distinguer de l'autre apôtre Jacques, dit le Mineur, qui fut chef de l'église de Jérusalem après la mort du Christ.

La légende nous dit qu'après la Pentecôte, Saint Jacques alla évangéliser l'Espagne. Il débarqua en Andalousie sur la côte méditerranéenne et de là il se rendit en Galice située à l'extrémité nord-ouest de la péninsule Ibérique. Après quelques années d'apostolat, il revint à Jérusalem où il fut décapité.

Deux de ses disciples, Théodore et Athanase, mirent son corps dans une barque et prirent la mer. La barque, poussée par le vent et les eaux, vint s'échouer au fond d'un estuaire de Galice où devait naître par la suite la ville d'Iria Flavia qui porte de nos jours le nom d'El Padron. Ses deux disciples enterrèrent le corps de l'apôtre à l'intérieur des terres, en un lieu où sera érigée la ville de Saint Jacques de Compostelle.

Exit Saint Jacques pour 8 siècles environ, car ce n'est qu'au début du IX^{ème} siècle qu'un ermite nommé Pélage aura des visions.

Il alertera Théodomir, l'évêque d'Iria Flavia. Ils découvriront trois tombeaux qu'ils identifieront comme étant ceux de Saint Jacques et de ses deux disciples. Sur les lieux de la découverte, les rois de Galice feront construire d'abord une église rustique, puis une deuxième plus luxueuse qui attireront les premiers pèlerins.

La deuxième église élevée au rang de cathédrale sera prise et détruite par les Maures. A sa place sera construite la cathédrale romane que l'on admire encore de nos jours au cœur de la cathédrale actuelle de style gothique flamboyant. Saint Jacques deviendra le patron de l'Espagne et le symbole de la reconquête sur l'Islam.

Au XVIII^{ème} siècle par crainte des incursions Anglaises, les tombes de Saint Jacques et de ses deux disciples seront murées dans la crypte de la cathédrale et on en perdra la trace. Il faudra attendre le XIX^{ème} siècle pour remettre à jour les trois tombeaux

Le pèlerinage à Saint Jacques de Compostelle est un des trois grands pèlerinages de la chrétienté avec ceux de Rome et de Jérusalem. Il doit son origine à la résistance contre l'invasion musulmane. Dès le IX^{ème} siècle, Saint

Jacques devient le patron de l'Espagne et le symbole de la reconquête sur l'Islam. Il a connu son apogée aux XII^{ème} et XIII^{ème} siècles. C'est alors l'époque de la renaissance romane. Sous l'impulsion des Papes, de l'ordre de Cluny, des royaumes Catholiques du nord de l'Espagne et de divers ordres hospitaliers, il est un formidable moyen de communication. Dans l'Europe médiévale, il draine des hommes, des idées, des cultures, des techniques.

Par la suite, la guerre de 100 ans entre la France et l'Angleterre, la Réforme, l'émergence des monarchies absolues, la révolution Française ont progressivement réduit son importance.

Cependant en cette fin du 2^{ème} millénaire, on constate un regain d'intérêt pour le Pèlerinage à Saint Jacques. Le chemin de Saint Jacques de Compostelle en Espagne a été inscrit au Patrimoine Mondial par l'UNESCO en 1993. En 1998, l'UNESCO a inscrit au Patrimoine Mondial soixante-neuf monuments jalonnant les chemins de Saint Jacques en France et sept tronçons du chemin du Puy.

LA CRÉDENTIALE :

Ce document, dans la tradition du pèlerinage vers Compostelle, est une accréditation délivrée à celui qui accomplit ce périple afin d'authentifier sa motivation spirituelle. Invitation à la rencontre et au respect de l'hôte, elle le recommande auprès de tous ceux qu'il croisera le long de sa pérégrination. Elle n'ouvre à aucun droit particulier. Elle permet toutefois l'accès aux gîtes espagnols. Un tampon, obligatoire à chaque étape, apposé par le prêtre, la mairie, l'office de tourisme ou l'hébergeur, atteste du passage. Les associations des amis de St Jacques sont habilitées pour la délivrer.

LA CRÉANCIALE :

Document analogue délivré gratuitement par un représentant de l'église après un entretien, "occasion d'un dialogue fraternel" et "signe d'un accueil confiant et réciproque". Il n'est pas nécessaire d'être chrétien pour l'obtenir. S'adresser aux prêtres ou contacter l'évêché de votre diocèse, tous très inégalement informés et intéressés. Une Créanciale est un document de recommandation attestant de l'état de pèlerin ; elle engage celui qui la délivre comme celui qui la présente à ses hôtes le long du chemin. C'est un signe d'appartenance au peuple des pèlerins et c'est aussi le signe d'accueil confiant et réciproque entre le pèlerin, chrétien ou pas, et l'église car cette Créanciale doit être remise en mains propres après un entretien avec un délégué représentant explicitement l'Église catholique sur le sens chrétien du pèlerinage.

LA COMPOSTELLA :

Sorte de diplôme délivré par la Cathédrale de Compostelle à ceux qui ont accompli les 100 derniers kilomètres à pied ou les 200 derniers kilomètres à vélo ou à cheval.

PRINCIPALES CURIOSITES :

Genève :

Office du Tourisme de Genève - Gare Cornavin : 022 909 70 00.

- Basilique Notre Dame - Place Cornavin.
- Cathédrale St Pierre : vitrail et stalle St Jacques.
- Place du Bourg de Four : belle coquille près du bar "La Clémence", rendez-vous des pèlerins depuis le Moyen-âge.

Compesières :

- Église St Sylvestre.
- Ancienne commanderie de l'Ordre des Hospitaliers de St Jean de Jérusalem.
- Tombe de dignitaires de l'Ordre de Malte.

Neydens :

- Croix de pierre (XIX^{ème} siècle) avec les instruments de la passion gravés.
- Réemploi d'une borne militaire romaine trouvé sur place pour l'édification du monument aux morts.
- Chapelle Notre Dame de la Paix.

Beaumont :

- Statue de St Jacques.

Chartreuse de Pomier :

- Vestiges de l'ancienne Chartreuse fondée en 1170, occupée par les moines jusqu'en 1792.
- Coquilles St Jacques de décoration sur une porte sud.
- Statue de St Jacques dans les bois de Pomier.

Charly :

- Place St Jacques de Compostelle.
- Chapelle St Jacques avec vitrail de l'apôtre et statue en pèlerin.

Frangy :

Office du Tourisme : 04 50 32 26 40.

Le Grand Pont inauguré en 1677 sous le règne de Victor Amédée II, Duc de Savoie.

Desingy :

Chœur et chevet de l'église romane du XI^{ème} siècle avec une belle série de chapiteaux ornés de figures grossières.

Seyssel :

Office du Tourisme : 04 50 59 26 56.

Serrières en Chautagne :

- Église St Maurice du XVI^{ème} siècle, remaniée.
- Coquille St Jacques sur les piliers intérieurs.

Chanaz :

- Site classé, témoin d'un passé portuaire important.
- Moulin à huile hydraulique du XIX^{ème} siècle.
- Canal de Savières entre Rhône et lac du Bourget.

Yenne :

Office du Tourisme : 04 79 36 71 54.

- Église du XII^{ème} siècle (chapiteaux, stalles, coquilles).
- Chapelle (armoiries avec coquilles).
- Maisons anciennes.

St Genix sur Guiers :

Office du Tourisme – 04 76 31 63 16.

- Chapelle de Pigneux (coquilles).
- Site de l'ancienne ville frontière franco-savojarde.

BIBLIOGRAPHIE :

Guides de poche du randonneur et du pèlerin :

- Sur le chemin de Saint-Jacques de Compostelle : Le Puy-en-Velay - Saint-Jean-Pied-de-Port - Saint-Jacques de Compostelle - Cap Finisterre" : François LEPERE, éditions François Lepère - février 2009.
- "Sur le chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle - La via Tolosana, la voie du soleil..." F. Lepère et A. Dehnel Éditions Lepère – 2008.
- "La via Tolosana, le chemin d'Arles vers Saint-Jacques de Compostelle..." : cahier descriptif édité par l'ACIR, mise à jour permanente. Il s'agit d'un concept de guide ultra léger (60 g) constamment mis à jour contenant : descriptif du sentier, hébergements et services.
- Le chemin de Saint Jacques du Puy-en-Velay à Roncevaux par le GR 65 - Louis Laborde-Balen et Rob Day, aux éditions Randonnées Pyrénéennes.
- Le chemin de Saint Jacques en Espagne, de Roncevaux à Compostelle - Louis Laborde-Balen et G.Veron aux éditions Randonnées Pyrénéennes.

Histoire, voyage, reportage photos :

- Sur les chemins de Saint Jacques - René de la Coste-Messelière. Perrin - Histoire et Photos
- Compostelle. Le grand Chemin - Xavier Barral I Altet chez Gallimard - Histoire.
- Les pèlerins du Moyen-âge - Raymond Oursel - Éditions Fayard.

Récits de pèlerins, témoignages :

- Priez pour nous à Compostelle - Pierre Barret et Jean-Noël Gurgand. Éditeur Hachette Littératures. Témoignage sur la vie des pèlerins du moyen-âge.
- Retour à Conques, Le grand chemin de Compostelle, Passants de Compostelle de Jean Claude Bourles chez Payot.
- Le Par-Chemin de Compostelle de Philippe Emmanuel Rausis moine Dominicain chez Ad Solem 1995.
- "Le goût de Saint-Jacques de Compostelle" - Mercure de France - 2006 *Anthologie de textes*.

Romans :

- Les étoiles de Compostelle de Henry Vincenot. Éditions Denoël - Existe aussi chez Gallimard collection Folio et chez de la Seine
- Le Pèlerin de Compostelle de Paulo Coelho. Éditions Anne Carrière - Existe aussi en Livre de Poche.

CARTOGRAPHIE :

- 1 / 25 000 IGN 3430 OT Mont Salève - St Julien en Genevois.
- 1 / 25 000 IGN 3330 OT Bellegarde - Grand Crêt d'Eau.
- 1 / 25 000 IGN 3331 OT Rumilly - Seyssel - Grand Colombier.
- 1 / 25 000 IGN 3332 OT Chambéry - Aix Les Bains – Lac du Bourget.
- 1 / 25 000 IGN 3232 ET Belley - St Genix sur Guiers.

CONDITIONS PARTICULIÈRES DE VENTE

L'inscription à l'un des programmes sous entend l'acceptation des conditions générales de vente régissant les rapports entre entreprises de voyage et voyageurs, Loi du 13 juillet 1992 (décrets parus au J.O. du 17 juin 1994). Elle implique par ailleurs l'acceptation des conditions particulières décrites ci-après.

INSCRIPTION

Une inscription est prise en compte à réception d'un bulletin d'inscription signé et accompagné d'un acompte de 30%. Le solde étant généralement payable un mois avant le départ, si l'inscription intervient à moins de 6 semaines, la totalité est alors exigée.

ASSURANCES

Comprises dans les prix :

Assurance multi-risques, auprès de la Compagnie MUTUELLES DU MANS, couvrant :

- La responsabilité de LA BURLE et celle de ses animateurs,
- La responsabilité civile des participants pour dommages corporels et matériels,
- Les accidents : incapacité permanente, partielle ou totale, les frais médicaux et pharmaceutiques à la suite d'accidents.

Facturées séparément :

- Assurance annulation-interruption-bagages auprès de la Compagnie MUTUELLES DU MANS, contrat OPEN- ODYSSEE Police n° 58 394 996. Cette assurance est facturée séparément (2,5% du montant total de la facture). Chaque adhérent est ainsi protégé contre les risques graves d'accident, de maladie ou de décès de l'assuré, de son conjoint, des ascendants et descendants, ainsi qu'en cas de dommages matériels importants causés par incendie ou des éléments naturels atteignant l'intéressé dans ses biens propres et nécessitant impérativement sa présence, dans les 30 jours qui précèdent le départ jusqu'à la date de fin du séjour. Sont également couverts le vol, la destruction totale ou partielle, ou la perte pendant l'acheminement par une entreprise de transport, de vos bagages.
- Assurance Assistance-Rapatriement auprès de la Compagnie EUROP ASSISTANCE et correspondant à 1% du prix du séjour.

ANNULATION

Quelle que soit la raison de l'annulation, il y a nécessité de prévenir LA BURLE le plus rapidement possible par une déclaration écrite (lettre, email ou fax).

Pour un désistement plus de 30 jours avant le départ, les sommes versées sont remboursées, après déduction d'un forfait de 50 euros par personne pour frais de dossier.

À moins de 30 jours du départ, les frais d'annulation sont les suivants :

- 30 jours à 21 jours : 25%
- 20 jours à 8 jours : 50%
- 7 jours à 2 jours : 75%
- Moins de 2 jours : 100%

Si l'annulation est justifiée et que vous avez contracté l'assurance, ces frais vous seront remboursés, déduction faite par l'assureur d'une franchise de 50 euros par personne.

Il arrive qu'un nombre insuffisant de participants ou un autre cas de force majeure entraîne l'annulation d'une randonnée ou d'un voyage. Vous serez prévenu de cette annulation au moins 21 jours à l'avance.

En même temps que l'annulation, il vous sera proposé une, deux ou trois solutions de remplacement.

Si aucune solution ne vous convient, il y aura alors remboursement intégral et immédiat. Cette annulation ne peut prétendre à indemnité.

RESPONSABILITÉ

LA BURLE ne peut en aucun cas se substituer à la responsabilité personnelle des adhérents, particulièrement en ce qui concerne les formalités de police et de santé et ceci à tout moment du voyage. D'autre part, agissant en qualité d'organisateur de randonnées, nous devons utiliser les services de divers prestataires (propriétaires de gîtes, organismes réceptifs, transporteurs...). LA BURLE ne peut être confondue avec ces derniers qui conservent leur responsabilité propre.

Enfin, tout séjour ou voyage interrompu ou abrégé sur décision de l'adhérent et pour n'importe quelle cause que ce soit, ne peut donner lieu à remboursement partiel.

CONTESTATION

Tout litige ou contestation est du ressort exclusif du Tribunal de Commerce d'Aubenas.